



DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX DANS UN CIMETIÈRE
(en deux exemplaires)

Cimetière

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cimetière n° 1 de Dour | <input type="checkbox"/> Cimetière n° 6 d'Elouges |
| <input type="checkbox"/> Cimetière n° 2 de Dour | <input type="checkbox"/> Cimetière n° 7 du Monceau (Elouges) |
| <input type="checkbox"/> Cimetière n° 3 de Petit-Dour | <input type="checkbox"/> Cimetière n° 8 de Wihéries |
| <input type="checkbox"/> Cimetière n° 4 de Blaugies | <input type="checkbox"/> Cimetière n° 9 de Wihéries |
| <input type="checkbox"/> Cimetière n° 5 d'Elouges | |

Demandeur

Concessionnaire ou ayant droit :

Nom, Prénom :

Adresse :

Contact (email ou tel):

Entreprise chargée des travaux :

Adresse de l'entreprise :

Travaux concernant

- Pleine terre non concédée, n°
- Concession avec un caveau (de 1 à 3 fours), n°
- Concession sans caveau (de 1 à 2 places), n°
- Cellule de colombarium, n°
- Cavurne, n°

Description des travaux

Large empty rectangular box for describing the work to be performed in the cemetery.

Délai de réalisation des travaux

- 1) 3 mois pour la pose d'une citerne ou la construction d'un caveau
- 2) 6 mois pour la pose et l'enlèvement d'un monument
- 3) 1 an pour la restauration d'un monument et 2 ans pour monument antérieur à 1945 ou édifice hors normes

Date et heure du début des travaux :

Date et heure de fin des travaux :

Engagement du demandeur

Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respect le Règlement relatif aux cimetières.

Nom :

Fait à, le

Signature :

Engagement de l'entreprise

Je soussigné(e), mandaté par le demandeur, garantis avoir souscrit une assurance en responsabilité civile couvrant les dommages occasionnés à des tiers et m'engage à respect le Règlement relatif aux cimetières.

Nom :

Représentant de l'entreprise.....

Fait à, le

Signature :

IMPORTANT

Ce document doit obligatoirement être signé par le titulaire de la concession ou ayant-droit ET par le représentant de l'entreprise chargée d'effectuer les travaux FAUTE DE QUOI IL SERA RETOURNÉ SANS AVOIR ÉTÉ TRAITÉ.

Conformément au RGPD, les données communiquées ci-dessus sont traitées par les services de la commune de DOUR dans le cadre de la gestion de ses cimetières et conformément aux articles 37 à 45 du Règlement communal sur les funérailles et sépultures adopté par le Conseil communal du 01/07/2021. Celles-ci ne seront ni traitées pour une autre raison ni communiquées à des tiers. Pour toute question sur ce traitement ou vos droits, contacter le délégué à la protection des données dpo@communedour.be

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'autorisation est accordée, sous réserve de l'établissement d'un état des lieux avant et après travaux et de l'observation des dispositions prévues par le Règlement relatif aux cimetières.

Contact travaux :

Fossoyeur pour les cimetières de Dour, Monsieur Michaël Dortu : 0473/58.28.93

Fossoyeur pour les autres cimetières, Monsieur Christian Coulon : 0471/02.67.27

Observations particulières à respecter :

L'autorisation n'est pas accordée. Motif :

CONFORMITE DES TRAVAUX

L'exécution des travaux vérifiée le

Observations :

Dour, le

Nom + signature
Pour l'administration communale

Nom + signature
Pour l'entreprise chargée des travaux

.....

.....